



FORMATION ■ La Chambre d'agriculture du Loiret dévoile son catalogue de formations 2026-2027. Diversification, production végétale, gestion économique, production animale ou ressources humaines : l'offre s'adapte aux besoins des agriculteurs et de leurs salariés, dans un contexte de mutations du métier.

Cultiver les savoirs pour préparer l'avenir

Développer une nouvelle production, maîtriser ses charges, acquérir des compétences techniques ou mieux gérer ses salariés. Le catalogue de formations 2026-2027 de la Chambre d'agriculture du Loiret couvre de nombreux aspects du métier. Pour bâtir cette offre, « la première chose, c'est le recensement des besoins par nos conseillers terrain », explique Pierre Panzani, responsable de l'offre de services et du Centre de formation. Les attentes exprimées dans les groupes de développement ou lors des échanges avec les exploitants permettent d'orienter les propositions. Lorsque les compétences ne sont pas disponibles en interne, la Chambre fait appel à des experts extérieurs. Certaines thématiques sont aussi proposées à son initiative. C'est le cas de l'intelligence artificielle et des obligations numériques avec MesParcelles. « Nous sommes plutôt proactifs. Nous proposons même si nous n'avons pas forcément eu la demande, mais nous savons que c'est un sujet du moment », précise Pierre Panzani. Ces stages peuvent intéresser les chefs d'exploitation, mais aussi les personnels administratifs, les chargés d'affaires ou les chefs de culture, dont les besoins ne remontent pas toujours jusqu'aux conseillers.

Explorer de nouvelles productions

La diversification occupe une bonne place dans cette nouvelle édition. La culture de la moutarde fait son apparition à la suite de demandes exprimées sur le terrain, notamment dans le Pithiverais. D'autres formations permettent d'étudier la production de fraises hors-sol, le kiwi ou la création d'un atelier d'élevage. L'objectif est de donner aux exploitants les connaissances nécessaires pour mesurer les possibilités et les contraintes de ces activités. « Ça va leur permettre de prendre des décisions. Soit j'y vais, soit je n'y vais pas », souligne Pierre Panzani. Il cite l'exemple d'une formation consacrée aux petits fruits rouges au cours de laquelle les participants avaient pris conscience des besoins importants en main-d'œuvre. Un frein à connaître avant de s'engager dans une production. Pour le



Le nouveau catalogue des formations est disponible.

responsable, suivre une formation permet aussi d'explorer une piste sans avoir à concrétiser son projet.

La conjoncture économique se traduit par le retour de deux stages. L'un porte sur la commercialisation des céréales, l'autre sur l'optimisation des charges de mécanisation. « D'un côté, on essaye de mieux vendre et, en même temps, on essaye d'optimiser et de rationaliser ses charges », résume Pierre Panzani. Face à l'augmentation des coûts et à des prix de vente jugés insuffisants, ces formations doivent aider les exploitants à identifier des leviers pour préserver leurs marges.

Une place renforcée pour les ressources humaines

Les formations techniques restent présentes, à l'image de la soudure ou de l'électricité monophasée. La Chambre étoffe son offre sur les ressources humaines avec des stages consacrés au recrutement, au management et à l'encadre-

ment des équipes. Des sujets qui occupaient jusqu'ici une place plus limitée dans le catalogue. La formation des salariés constitue un autre axe de travail. Pour Pierre Panzani, certaines compétences gagnent à être partagées au sein de l'exploitation. Un salarié formé à la soudure peut effectuer des réparations et permettre au chef d'entreprise de se consacrer à d'autres tâches. Le raisonnement vaut aussi pour les pratiques agro-nomiques. « Si c'est lui qui sème les couverts végétaux, ça peut être bien qu'il sache pourquoi il le fait, et quels en sont les bénéfices pour le sol. » Une manière de renforcer l'autonomie des salariés tout en donnant du sens à leur travail. L'élevage avicole fait l'objet de plusieurs propositions. Face au développement des ateliers de volailles, la Chambre met l'accent sur la maîtrise des fondamentaux de l'élevage de poules, la certification professionnelle d'éleveurs du poulet de chair, les conditions d'hygiène (HACCP), la

biosécurité et le bien-être animal. Ces stages répondent aux besoins des producteurs et aux exigences réglementaires qui encadrent leur activité.

Le changement climatique en fil rouge

Les couverts végétaux ainsi que la formation Maîtriser la pulvérisation figurent parmi les sujets qui ont rencontré du succès ces dernières années. La connaissance des plantes toxiques pour les troupeaux suscite aussi de l'intérêt, notamment chez les éleveurs engagés dans des Mesures agro-environnementales et climatiques (Maec).

La gestion de l'eau ou celle des pâturages s'inscrivent dans la même réflexion autour de l'adaptation des exploitations. « Le changement climatique, c'est presque une séquence de toutes nos formations », observe Pierre Panzani. Le Centre de formation avait envisagé un module numérique préalable consacré à ce sujet, avant d'y renoncer pour ne pas ajouter de contraintes aux participants. Les formateurs sont désormais invités à intégrer cet enjeu dans leurs interventions lorsque le thème s'y prête.

Les obligations réglementaires restent un moteur de fréquentation. Le Certiphyto connaît une forte demande, portée par les renouvellements. Avec des sessions organisées chaque mois, la Chambre accueille des agriculteurs du Loiret, mais aussi de l'Yonne, de l'Eure-et-Loir et d'Île-

de-France. Plusieurs modalités sont proposées, dont le passage d'un test de connaissances sous forme de QCM.

Apprendre aussi des autres

Au-delà des apports des formateurs, Pierre Panzani met en avant les échanges entre participants. Les sessions réunissent des agriculteurs issus de territoires et de systèmes de production différents. L'occasion de comparer des pratiques, de partager des expériences et de questionner ses choix. Ces discussions figurent parmi les points appréciés dans les enquêtes de satisfaction. Le responsable invite les exploitants à profiter des possibilités de financement, encore sous-utilisées selon lui. Il rappelle aussi que la formation permet d'acquérir des compétences, y compris sans projet immédiat à mettre en œuvre. Un principe qui résume l'ambition de ce nouveau catalogue : accompagner les agriculteurs dans leurs décisions et l'évolution de leur métier.

F.J.

+ d'infos :

Le catalogue 2026-2027, les programmes et les modalités d'inscription sont à retrouver sur agri-territoires-loiret.fr ou directement en scannant le QR code ci-contre. Renseignements auprès du Centre de formation au 02.38.71.90.50.



DES FINANCEMENTS POUR LES EXPLOITANTS ET LEURS SALARIÉS

Les chefs d'exploitation éligibles peuvent bénéficier d'une prise en charge par Vivea, dans la limite de 2000 euros par an. Une journée de formation collective coûte en moyenne 250 euros au stagiaire. Elle est prise en charge presque intégralement. Une participation de 70 euros peut toutefois être demandée pour certains stages, notamment lorsque le nombre d'inscrits ne permet pas de couvrir les frais.

Pour les salariés agricoles, le financement relève d'Ociapiat. Une prise en charge minimum de 50 % est possible grâce au dispositif Boost compétences.

Le programme Soutien aux filières 2026, possiblement reconduit en 2027, permet de financer 70 % des coûts pédagogiques éligibles, dans la limite de 1050 euros par stagiaire. Il vise à encourager les entreprises, dont les petites exploitations agricoles, à développer les compétences de leurs salariés. L'employeur doit effectuer sa demande auprès d'Ociapiat cinq jours avant le début du stage.

La Chambre d'agriculture du Loiret vient de renouveler pour trois ans sa certification Qualiopi, qui reconnaît la qualité de ses processus de formation.